

au bout d'une année, heureux d'y aller chrétiennement, non porté par un corbillard et escorté par des fiacres. Pendant cette année suprême, il ne bougea de son lit, racontant ses douleurs à un vieux prêtre, épave comme lui du temps passé, ancien habitué de la paroisse de Sainte-Croix, sachant à fond toutes les rubriques de la liturgie lyonnaise, et disant toujours en parlant de l'archevêque : *Monseigneur le Primat de France.*

Ainsi finit *Violette*. Dieu veuille avoir en pitié ses petits travers et compenser par une éternité bienheureuse les déboires de son existence.

Ajoutons que *Violette* mourut pauvre, car il ne comprit jamais ce que c'était que les affaires et donnait beaucoup. Il vivait du revenu d'une petite maison louée deux mille livres, location qu'il n'avait jamais songé à augmenter. En 1835, on l'expropria pour aligner la rue. Sa maison lui fut payée quarante mille francs, capital au cinq du revenu. Il plaça le capital chez un notaire, ne trouvant plus de maison à acheter à ce prix-là. Le notaire fit banqueroute et il ne sauva que la moitié de la somme, avec laquelle, à force de privations, il put se soutenir, se servant lui-même et n'ayant pour commensal qu'un barbet boiteux, le dernier des barbets et des amis fidèles.

LYONNOISIANA

Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon et frère du célèbre ministre de Louis XIII, fut, dit-on, le premier en France qui fit usage de chocolat. « Il s'en servoit, dit le P. Bonaventure d'Argonne, en ses Mélanges, pour modérer